Ecrit par Echo du Mardi le 7 avril 2023

BERNARD

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 7 avril 2023

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 22 août 2025
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 7 avril 2023 sous réserves d'incidents

Etude de Maîtres Karine TASSY-KELCHER et Sébastien NARDINI
notaires associés,
à Lagnes (Vaucluse)
110 Lotissment les Oliviers

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1
Code de procédure civile

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 7 avril 2023

Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 26 décembre 2015, Monsieur René Augustin **BERNARD**, en son vivant retraité (agriculteur), demeurant à LAGNES (84800) 599 route du stade. Né à LAGNES (84800), le 21 octobre 1930. Veuf de Madame Suzanne Mireille CHABERT et non remarié. Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité Française. Résident au sens de la réglementation fiscale.
Décédé à LAGNES (84800) (FRANCE), le 1er septembre 2022.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sébastien NARDINI, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Karine TASSY-KELCHER et Sébastien NARDINI, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à LAGNES (Vaucluse), 110 Lotissement les Oliviers, le 24 novembre 2022. Il résulte d'un acte reçu par Maître Sébastien NARDINI, notaire à LAGNES (84800) 110 lotissement les Oliviers le 5 avril 2023 que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Sébastien NARDINI, notaire à LAGNES (84800) 110 Lotissement les Oliviers, référence CRPCEN : 84017, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'AVIGNON de l'expédition de la saisine du légataire universel et de la copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !